

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11120**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Santé spécialité Biostatistique : statistique et informatique appliquées aux sciences du vivant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Caen Normandie	Présidente de l'Université de Caen Basse-Normandie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels de ce domaine identifient, organisent et structurent les données biologiques et médicales pertinentes. Ils participent à leur analyse avec des logiciels de statistique et de traitement de données (data-mining). Ils construisent des indicateurs.

Ils développent des outils permettant d'adapter les logiciels de statistique aux besoins locaux : automatisation de tâches, communication avec d'autres logiciels, ...

Ils participent à la synthèse et à la restitution de l'information.

Dans l'industrie pharmaceutique ou dans les sociétés de service en recherche clinique (CRO), ils assistent un biostatisticien et contribuent à la recherche de nouveaux traitements.

Dans les organismes de gestion de la santé publique, ils participent, sous la direction d'un ingénieur, à la surveillance de la santé de la population et à la recherche épidémiologique.

Dans l'industrie agroalimentaire, ils réalisent des études statistiques, notamment dans le cadre d'analyses sensorielles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés de cette formation sont au carrefour de la statistique et des secteurs de la biologie, de l'environnement, de la santé, ... Le diplômé travaille dans l'industrie pharmaceutique, les sociétés de services, les centres hospitaliers et les cliniques, les organismes de gestion de la santé publique (INVS, INSERM), l'industrie agroalimentaire.

Il exerce les métiers de :

assistant-biostatisticien, programmeur statistique, data-manager dans l'industrie pharmaceutique, cosmétologique, de distribution de médicaments et dans les sociétés de service CRO (Contract Research Organisation) -étude clinique

statisticien, assistant-statisticien, assistant de recherche épidémiologique, statisticien-informaticien, assistant-ingénieur, technicien d'études et de recherches cliniques, chargé d'études, data-manager dans les organismes de gestion de la santé publique, les centres hospitaliers et autres grands centres de soins

expert (utilisation et programmation) du logiciel SAS dans le domaine biostatistique

statisticien des organismes publics et privés de recherche dans les domaines biologique, environnemental, médical, hospitalier, agronomique

chargé d'études statistiques dans l'industrie agroalimentaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation positive concernant les unités d'enseignement suivantes :

UE1 Harmonisation (80 heures, 8 ECTS) : suivant la formation antérieure de l'étudiant :

Rappels de probabilités, analyse descriptive des données, Analyse inférentielle, Analyse des données, Informatique

Bases en santé publique, bases en biologie générale et biochimie, bases en écologie et production, bases en chimie

UE2 Méthodes et modèles statistiques (85 heures, 9 ECTS) : Stratégie d'échantillonnage, Exploration des données, Séries chronologiques, Statistique géographique, Planification expérimentale, Modèle linéaire généralisé, Tests non paramétriques, Modèles de durées de survie

UE3 Domaines d'application (140 heures, 14 ECTS) : Environnement, Epidémiologie, Recherche clinique, Contrôle de qualité en production

UE4 Informatique (105 heures, 10 ECTS) : Notions générales, Bases de données relationnelles, SAS, Logiciels de gestion d'essais thérapeutiques, Applications Web

UE5 Vie de l'entreprise-expression-communication (70 heures, 7 ECTS) : Vie de l'entreprise, Techniques d'expression communication, Anglais

UE6 Projet tuteuré (150 heures, 4 ECTS)

UE7 Stage (de 490 à 560 heures, 8 ECTS)

Ces enseignements sont dispensés sur 2 semestres.

Le contrôle des connaissances résulte d'un contrôle continu. Un système de compensation entre UE est possible sur la base de la

moyenne pondérée des UE. Les UE pour lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement acquises et capitalisables dans le cadre de sa formation tout au long de la vie. En cas d'échec dans une ou plusieurs UE, l'étudiant a la possibilité de valider ultérieurement les modules non obtenus.

La licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20. Lorsque la licence n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Un pré-jury sera constitué des enseignants intervenant dans la licence. Le grand jury sera présidé par le Directeur de l'IUT ou son représentant (responsable de la licence et/ou Chef du Département STID) en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984.
En contrat d'apprentissage	X		Un pré-jury sera constitué des enseignants intervenant dans la licence. Le grand jury sera présidé par le Directeur de l'IUT ou son représentant (responsable de la licence et/ou Chef du Département STID) en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984.
Après un parcours de formation continue	X		Un pré-jury sera constitué des enseignants intervenant dans la licence. Le grand jury sera présidé par le Directeur de l'IUT ou son représentant (responsable de la licence et/ou Chef du Département STID) en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984.
En contrat de professionnalisation	X		Un pré-jury sera constitué des enseignants intervenant dans la licence. Le grand jury sera présidé par le Directeur de l'IUT ou son représentant (responsable de la licence et/ou Chef du Département STID) en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury spécialisé (enseignants-chercheurs et représentants professionnels)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

sinte internet : <http://iut-caen.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie

Esplanade de la Paix
14032 CAEN CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Caen
boulevard Maréchal Juin
14032 CAEN CEDEX 05

Historique de la certification :